



# Assemblée générale

Distr. limitée  
28 juillet 2021  
Français  
Original : anglais, espagnol et  
français

---

## Commission du droit international

Soixante-douzième session  
Genève, 26 avril-4 juin  
et 5 juillet-6 août 2021

### Principes généraux du droit

#### Additif

#### Texte et titre du projet de conclusion 5 provisoirement adopté par le Comité de rédaction

##### Projet de conclusion 5

##### Détermination de l'existence d'un principe commun aux différents systèmes juridiques du monde

1. Pour déterminer l'existence d'un principe commun aux différents systèmes juridiques du monde, il est nécessaire de procéder à une analyse comparative des systèmes juridiques nationaux.
  2. L'analyse comparative doit être large et représentative ; elle doit inclure les différentes régions du monde.
  3. L'analyse comparative inclut un examen des lois et jurisprudences nationales, ainsi que d'autres documents pertinents.
- 

